

Mise en place de stratégies et d'initiatives pour contrer la violence au sein des communautés des Premières Nations

INTRODUCTION

En dépit de l'absence d'études scientifiques relatives aux comportements violents chez les jeunes enfants autochtones du Québec, nous avons néanmoins recensé dans quelques communautés un taux de prévalence relativement élevé de comportements antisociaux chez les 0-6 ans. Certains professionnels qui se sont rendus travailler en communauté témoignent régulièrement de cette réalité. Ce fait est particulièrement observé dans les centres de la petite enfance et dans les écoles primaires où dans certains cas, un intervenant est spécifiquement attiré à faire observer des règles de conduite pro sociales pour ainsi éviter la répétition de comportements violents.

Même si certaines similarités entre la culture dominante et la culture autochtone existent à l'égard de la mise sur pied de programmes de prévention, ces mêmes besoins ne peuvent évacuer la nécessité de développer des types d'intervention et de programmes adaptés à la réalité autochtone. En effet, la question de l'inefficacité des programmes de prévention coupés des variables psychologiques, culturelles et situationnelles propres à une nation a déjà été soulevée en milieu autochtone (Picard, 1999).

Dans ce contexte, il apparaît impératif, dans l'élaboration de stratégies et d'initiatives préventives à l'égard de la violence, de tenir compte des particularités de la culture autochtone.

Premières Nations du Québec – Un profil

Les Premières Nations du Québec comptent 63 315¹ personnes et sont réparties dans 43 communautés différentes (Affaires indiennes et du nord canadien, 2001). Cette population est composée de 11 Premières Nations distinctes concentrée dans une collectivité ou plus. La population et la localisation géographique varient considérablement d'une Première nation à l'autre, et d'une collectivité à l'autre. Les communautés sont dispersées partout dans la province, dans des régions isolées et rurales, et dans des régions qui se situent à la limite d'importantes villes.

Les Premières Nations représentent 8 % de la population autochtone du Canada et 1,2 % de la population de la province de Québec.

¹ Cette donnée ne comprend pas la population inuite.

Les membres des Premières Nations demeurent principalement dans leur collectivité (70,4 % dans les communautés par rapport à 29,6 % qui vivent à l'extérieur de la collectivité. (AINC, 2001) De nombreuses communautés des Premières Nations sont situées dans des régions isolées et éloignées qui ne sont pas facilement accessibles; ces communautés sont relativement nouvelles : elles ont été créées dans les quinze dernières années, et l'usage des langues autochtones dans les communautés le reflète. Le taux d'usage de la langue autochtone au Canada est le plus élevé chez les Premières Nations du Québec. La langue maternelle de près de la moitié (47 %) de la population autochtone du Québec est autochtone, ce qui représente le taux le plus élevé de toute province. (Statistique Canada, *The Daily*, 1998).

La population des Premières Nations du Québec est jeune (42 % des Premières Nations du Québec ont moins de 19 ans par rapport à 33 % de la population québécoise. Quant à l'accroissement démographique, celui représente un taux deux fois supérieures à celui observé chez les Québécois (Affaires Indiennes et du Nord Canadien, 2000). La prédominance de jeunes enfants entraîne donc une demande considérable de services et de programmes dans les communautés des Premières Nations; l'investissement dans les programmes adaptés en vue d'assurer un mieux-être est devenu une grande priorité d'autant plus qu'un nombre grandissant d'Autochtones retournent dans leurs collectivités après de courtes périodes d'absence.

Facteurs socio-économiques

Même si le Canada considère les Autochtones comme des citoyens à part entière et qu'à ce titre, ils sont soumis à la même législation que tous les autres Canadiens, il n'en demeure pas moins un groupe culturel différent. L'existence des particularités tant au niveau des causes pouvant mener à l'émergence d'une problématique que des moyens envisagés pour y remédier font ressortir ce phénomène. Ainsi, non seulement se distinguent-elles des Canadiens en général mais les collectivités autochtones se différencient également entre elles sur les plans culturel, linguistique et géographique. L'organisation sociale et les manières de vivre font de ce peuple un groupe tout à fait autonome et indépendant de toutes autres cultures. Cependant, l'arrivée des Européens est venue bouleverser les fondements mêmes de la nation autochtone. Personne ne met en doute qu'il y a eu dans le passé de nombreuses tentatives aussi variées les unes que les autres pour assimiler les Amérindiens. L'histoire, même récente, témoigne de ce désir de la société dominante à acculturer les Amérindiens. On ne peut nier l'existence de faits concrets qui, en plaçant plusieurs collectivités devant une dépossession et une exploitation progressive de leurs territoires ont suscité un effritement de leur mode de vie. L'instauration du système des réserves, la sédentarisation et l'avènement des pensionnats ont contribué largement à la modification des rôles sociaux et sexuels, à la marginalisation et à l'appauvrissement de toute une nation. Ces pratiques d'assimilation ont créé non seulement une confusion au plan identitaire mais dans certains cas, une perte d'identité contribuant ainsi à démanteler des habitudes de vie jusque là bien organisées.

Socialement, les peuples autochtones ont du mal à intégrer une manière de vivre imposée plus ou moins subtilement par la société dominante laissant des séquelles importantes tant chez les individus que chez les collectivités entières donnant lieu à une multiplicité de problématiques sociales dont l'émergence de comportements violents même chez les jeunes enfants.

La tendance de la recherche actuelle vise d'ailleurs à établir une relation directe entre les phénomènes d'acculturation et ceux de déculturation dans le développement de pathologies et de problèmes sociaux (Berry et Kim, 1988). Il a déjà été démontré que les taux d'enfants victimes de tous genres de violence augmentent lorsqu'une culture se dirige vers un processus d'acculturation lui faisant perdre ainsi le contrôle sur ses mœurs.

Par ailleurs en considérant les indicateurs de qualité de vie, les Premières Nations se retrouvent avec les pires conditions de vie au Canada (Commission Royale d'Enquête sur les peuples autochtones, 1993). Mentionnons notamment que les taux d'alcoolisme et de toxicomanie seraient cinq fois plus élevés que partout ailleurs au Canada, que le niveau de scolarisation est nettement inférieur, que les taux de chômage sont de deux à trois fois plus élevés, que les revenus sont inférieurs de 25 % au revenu moyen d'une famille canadienne, que le taux de suicide est cinq fois plus élevé, que les conditions de logement s'avèrent souvent inadéquates. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant alors de constater qu'au moins 52 % des enfants des Premières Nations éprouveraient des problèmes de comportements, d'apprentissage, de troubles de conduite, de troubles anxieux et troubles d'attention et d'hyperactivité exigeant une attention particulière d'éducateurs formés (CEPN, 1992).

BESOINS SPÉCIFIQUES

L'observation maintes fois rapportée d'un dénombrement non proportionnel de jeunes autochtones qui éprouvent des troubles de conduite ou de comportements semble aller au-delà des hypothèses classiques en matière de psychologie infantile pour expliquer l'émergence d'un tel phénomène au sein d'une société. Pour l'ensemble des Premières Nations et pour la majorité des leaders politiques, les facteurs déterminants aux nombreuses mésadaptations psychosociales sont liés à l'histoire de leur oppression, de leur colonisation, de l'exploitation de leurs terres et de leurs ressources. Plusieurs estiment de ce fait, que les programmes de prévention, d'intervention et de traitement ne répondent pas aux besoins de leur culture et que les solutions de rechange résident dans une approche holistique et communautaire qui nécessite la collaboration de toute la collectivité.

Certains programmes de prévention et de guérison communautaire adaptés aux besoins culturels ont été élaborés dans quelques collectivités autochtones au Québec ces dernières années. L'approche utilisée est holistique (regard porté non seulement sur le comportement symptomatique mais aussi sur les quatre aspects composant la nature humaine : émotionnel, physique et mental ou intellectuel.) et communautaire dans la mesure où tous les membres de la communauté sont appelés à s'impliquer : les enfants,

adolescents, parents, adultes, aînés, professeurs, intervenants, policiers, leaders politiques...

En milieu autochtone, une grande majorité est convaincue que le développement de comportements antisociaux chez les jeunes enfants est le résultat d'une combinaison de facteurs individuels et communautaires, économiques et sociaux. Dans ce contexte, seule une approche impliquant et responsabilisant l'ensemble de la communauté a des chances de réussir et de mobiliser la population. Cependant, avant de mettre sur pied un programme de prévention de la violence chez les jeunes de 0-6 ans par exemple, plusieurs étapes doivent être franchies afin de respecter le rythme de compréhension et de sensibilisation à l'égard du problème que l'on veut aborder et des solutions envisagées pour le résoudre. Voici un exemple d'une démarche entreprise dans une communauté en 1999 par une équipe de professionnels dont le mandat était de mettre sur pied un programme de prévention de la violence chez les 4-6 ans.

ÉTAPE 1

Afin de connaître le niveau de conscientisation collective à l'égard du problème de violence soulevé par les intervenants scolaires chez les enfants de la pré-maternelle et de la maternelle, les professionnels ont rencontré à tour de rôle les groupes suivants dans le contexte de rencontres communautaires publicisées par la radio locale :

- Les aînés;
- Les parents;
- Les adultes;
- Les adolescents;
- Les membres du Conseil de Bande;
- Les policiers;
- Les intervenants scolaires;
- Les intervenants des services sociaux;
- Les intervenants de la santé;
- Les jeunes eux-mêmes par un exercice de dessins.

La question principale était la suivante : considérez-vous qu'il existe au sein de votre communauté un problème de comportements chez les jeunes ? Si oui, quelles sont selon vous les raisons qui expliquent ce phénomène ?

Par les réponses obtenues, les professionnels ont été à même de constater que tous s'attribuait une part de responsabilité dans l'émergence de la problématique et que de nombreux facteurs devaient être pris en compte pour tenter de la contrer. C'est dans ce contexte que le recours à l'approche holistique est absolument essentiel dans la mesure où celle-ci exige de comprendre que l'être humain est inséparable de son environnement lequel influe inévitablement sur les comportements de toute une collectivité.

ÉTAPE 2

Afin que tous se mettent d'accord sur les conclusions de ces rencontres, une soirée communautaire a été organisée afin de livrer à la population les résultats de la précédente démarche et de discuter sur les recommandations à être mises de l'avant. Une fois le consensus obtenu sur les actions à prendre, les professionnels de concert avec les intervenants locaux ont procédé à l'élaboration d'un plan d'action global dont les priorités données par les participants aux rencontres étaient les suivantes :

- Tenir des soirées d'information pour les parents sur la communication et les habiletés parentales;
- Développer un programme de traitement en milieu naturel pour les adolescents toxicomanes et violents;
- Élaborer un programme culturel de transmission des valeurs traditionnelles aux jeunes en organisant des sorties dans le bois;
- Élaboration d'activités de prévention de la violence chez les jeunes de 0-6 ans à l'intérieur desquelles les parents et les éducateurs étaient sollicités. Le matériel servant au soutien visuel des activités était développé par un artiste peintre de la communauté;
- Élaboration d'un programme de formation pour les intervenants sociaux et mise sur pied d'un protocole d'intervention donnant à chacun les responsabilités dans les cas d'intervention auprès de jeunes avec des troubles de comportements.

ÉTAPE 3

Il est bien entendu qu'avant de procéder à la mise en place de ce plan d'action, plusieurs activités de sensibilisation communautaire ont été menées afin de mobiliser la population en la ralliant aux démarches à venir dans le cadre du plan d'action. Cette étape est absolument essentielle afin d'éveiller la conscience collective sur le malaise communautaire et sur les moyens de l'enrayer. Une fois ces activités de sensibilisation menées, les professionnels ont pu alors publiciser le plan d'action global.

ÉTAPE 4

Afin d'en arriver à faire connaître les actions découlant du plan entériné par l'ensemble de la communauté, les différents intervenants ont distribué des dépliants et des affiches et ont tenu une série d'émissions à la radio locale. Plusieurs ateliers publics ont aussi été

conduits. Il va s'en dire qu'après autant d'efforts de sensibilisation et de mobilisation, les demandes d'aide ont afflué dans les bureaux des services sociaux ce qui venait confirmer le début d'une guérison communautaire.

ÉTAPE 5

Une fois les actions lancées au sein de la communauté, les professionnels de concert avec les intervenants locaux ont continué d'offrir leur support à l'ensemble de la communauté et d'assurer un suivi auprès des clientèles cibles. Une autre série de rencontres a été tenue particulièrement auprès des éducateurs afin de mesurer les impacts de la démarche. Sans prétendre que le plan d'action soit venu enrayer l'ensemble du problème, les membres de la communauté ont néanmoins observé un changement au niveau des attitudes de plusieurs personnes. Le fait d'avoir brisé le mur du silence sur les facteurs conduisant au cycle de la violence a permis une diminution d'actes antisociaux autant chez les adultes que chez les jeunes.

COMMENTAIRES

Cet exemple illustre bien qu'à partir d'un comportement symptomatique, l'approche holistique et communautaire permet de porter un regard beaucoup plus large en tenant compte des facteurs permettant l'émergence d'une problématique. Non seulement est-il important de s'attarder à ce qui est observable (dans ce cas-ci les troubles de comportements chez les jeunes) mais afin d'améliorer les chances de succès, la démarche doit impliquer tous les acteurs de la communauté en les ralliant au processus de guérison.

Enfin, toute cette approche doit aussi comporter des éléments culturels et traditionnels autant dans les moyens utilisés pour sensibiliser la population que dans les campagnes de prévention et de mise sur pied de programmes curatifs. Trop de démarches dans le genre ont été implantées dans les communautés après avoir été expérimentées dans la culture dominante en ayant la conviction que le tout était transférable sans tenir compte des variables culturelles. Cette manière de faire a souvent été vouée à l'échec puisque peu de membres des collectivités pouvaient alors s'identifier au contenu des programmes de prévention.

PERSPECTIVES D'AVENIR

À l'instar des besoins identifiés dans la culture dominante, il est impératif aussi au sein des collectivités autochtones de débiter le plus tôt possible la prévention de la violence chez les jeunes enfants. Le dépistage et le suivi sont actuellement des priorités mais ces objectifs devront être supportés par des recherches et des évaluations de programmes qui sont à toute fin pratique inexistante au sein des Premières Nations. On devra remédier à

cette lacune dans les années à venir afin de bien cerner l'ensemble du problème et de réajuster les pistes de solution. Une chose demeure cependant certaine : les programmes de prévention de la violence en milieu autochtone devront toujours être soutenus par l'approche holistique et communautaire, traditionnelle et culturelle et éviter à tout prix de croire que l'application d'une démarche chez les allochtones est aussi applicable en milieu autochtone.

RÉFÉRENCES :

Affaires Indiennes et du Nord Canadien, *population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2000*, direction générale de la gestion de l'information, AINC 2001

Affaires Indiennes et du Nord Canadien, *Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions 1998-2008*, AINC, 2000

Berry J. et Kim J. *Acculturation and mental health*, P.R. Dasen et coll. Dans *Health and cross-cultural psychology toward application*, Californie:ed.Safe Publications, 1988

Commission Royale d'Enquête sur les Peuples Autochtones. *Sur le Chemin de la guérison*. Ministère de l'Approvisionnement et services, Ottawa, 373 p. Mémoire de Clare Clifton Brant.1993.

Conseil en Éducation des Premières Nations
Un espoir pour tous, 2001.

First Nations of Quebec and Labrador Health and Social Services Commission
Final Report on the Analysis and Interpretation of the Regional Health Survey, Quebec Region, 1999.

Indian and Northern Affairs Canada
Aboriginal Labour Force Characteristics from the 1996 Census, First Nations and Northern Statistics, Information Management Branch, March 2001.

Picard, Pierre *Analyse des programmes de prévention en milieu autochtone*, dans Forensic, 1999, (21)